

Pour diffusion immédiate
Le 26 mars 2007

LE GOUVERNEMENT MCGUINTY RÉITÈRE SON ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE

*Les premières étapes sont franchies en vue de la création
du Commissaire aux services en français*

TORONTO — Le gouvernement McGuinty renforce son soutien à la communauté francophone en apportant des modifications à la *Loi sur les services en français* qui créeraient le Commissariat aux services en français, a annoncé aujourd'hui la ministre déléguée aux Affaires francophones, Madeleine Meilleur.

Les modifications font partie de la *Loi de 2007 sur les mesures budgétaires et l'affectation anticipée des crédits*, présentée le 22 mars 2007.

« Le projet de créer le Commissariat aux services en français mènerait à une amélioration continue de la qualité et de l'offre active des services en français, de même qu'à un accès accru à ces services, a ajouté la ministre Meilleur. Cette annonce d'importance historique démontre l'engagement du gouvernement à soutenir la vitalité de la communauté francophone et à faire en sorte que les francophones reçoivent les services dont ils ont besoin. »

« La mise en place d'un Commissariat aux services en français répond à un besoin essentiel de la communauté francophone : celui de bénéficier d'un mécanisme efficace capable de donner suite à nos préoccupations au chapitre des services en français », a commenté Mariette Carrier-Fraser, présidente de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario.

Le 20 novembre 2006, au cours de la cérémonie marquant le 20^e anniversaire de la *Loi sur les services en français*, le premier ministre McGuinty a annoncé l'intention du gouvernement de proposer des modifications législatives en vue de créer le Commissariat aux services en français. Cette initiative remplit un engagement important du gouvernement envers la communauté francophone.

Parmi les autres mesures prises par le gouvernement McGuinty pour renforcer la communauté francophone, notons :

- Des investissements supplémentaires totalisant 317 millions de dollars en éducation de langue française aux niveaux élémentaire, secondaire et post-secondaire.
- En matière de santé, un investissement de 185 millions de dollars pour doubler la superficie de l'hôpital Montfort.
- Les désignations de Brampton, Callander et Kingston en vertu de la *Loi sur les services en français*.

« La vaste gamme d'initiatives que nous avons mises en place est le résultat du dialogue continu ayant lieu entre le gouvernement, les citoyens et les organismes communautaires dans le but de répondre aux besoins des francophones de l'Ontario », de conclure la ministre Meilleur.

- 30 -

Renseignements :

Marc Despatie
Bureau de la ministre
délégée aux Affaires francophones
416 325-5219

Charles Jean Sucsan
Office des affaires francophones
416 325-4968

Also available in English

www.oaf.gouv.on.ca